



Entreprises et territoires dans la mondialisation

La chimie comme illustration de la complexité de la mondialisation

François Rocquet, ancien directeur général d'Atofina, et Danièle Olivier, Vice-président de la Fondation de la maison de la chimie

I. L'industrie chimique en France, en Europe et dans le monde

France

Chiffre d'affaires du secteur de la chimie : 100 MM €, dont 5 % sont consacrés à la recherche et développement et 4 % à l'investissement.

60 % des activités sont destinées à l'exportation ; le solde net des activités de la chimie exportées est de 10 MM €, ce qui place ce secteur en deuxième position après l'industrie agroalimentaire.

La chimie se place au deuxième rang de l'activité industrielle, après l'industrie automobile.

Europe

L'Allemagne, avec un chiffre d'affaires de 30 % supérieur à celui de la France, est le premier producteur européen, suivie par la France, l'Italie, et le Royaume Uni.

Monde

L'Europe conserve son *leadership*, avec 40 % de la production mondiale et 200 000 salariés, devant les Etats-Unis (25 %), le Japon (11 %) et la Chine (7 %).

Bien que le secteur de la chimie soit souvent décrié, il connaît une croissance toujours supérieure au PIB de 1 à 2 %.

II. Les approches différentes suivant le type d'activité

La chimie de spécialité : « on vend des applications »

- aux industriels (produits adhésifs pour couches-culottes, électroplating, automobile, etc.) : la localisation est liée à celle des clients (10 km pour les adhésifs, 100 km pour l'électroplating, 1000 km pour l'automobile ;
- aux particuliers (détergents, peintures, cosmétiques, emballages, etc.).

La chimie fine : « on vend des produits des produits » finis et standardisés diffusés dans le monde entier : aérosols, eau oxygénée, plexiglas, rilsan...

La chimie lourde rassemble tous les polymères (polyéthylène, polypropylène...) et les engrais.

Deux facteurs entrent en jeu dans les choix de localisation : les investissements et le tonnage. Par exemple, compte tenu du très faible coût unitaire des polymères, et de la part relativement importante du coût du transport sur le prix final, il est nécessaire d'effectuer la transformation des produits à proximité du marché local — en l'occurrence l'Europe, qui est le marché principal des polymères. En revanche, la production du Moyen-Orient peut être transportée en Asie, car les coûts de transport sont plus faibles.

III. Les centres de production, de recherche et de décision

La localisation **des centres de production** est une fonction directe de la proximité des marchés locaux et des clients.

Les centres de décision *business* sont en général situés dans les pays de la société mère. Par exemple, les centres de décision d'Atofina, société française, sont implantés en France. La seule exception à cette règle est la constitution d'une *joint venture*, où les centres de décision sont situés dans différents pays, à proximité des partenaires.

Les centres d'ingénierie et de recherche/innovation sont le plus souvent proches des centres de décision.

Enfin, **la formation/éducation** varie selon les métiers. Le recrutement et la formation des personnels exécutifs relèvent davantage des marchés locaux.

IV. Les décisions d'arrêt ou d'investissement

Dans le secteur de la chimie, sur quels critères décide-t-on d'arrêter un site de production ou d'investir ?

- Des critères de marché pour un développement interne ou externe. Les *joint ventures* sont un excellent moyen d'accéder à de nouveaux marchés, notamment en Asie.
- Des critères liés à la vie des produits : des produits disparaissent (carbochimie), entraînant la fermeture de sites ; disparaissent et sont remplacés (CFC) ; disparaissent mais les unités sont convertibles (additifs essence) ; se développent.
- Des critères liés aux procédés : l'arrêt de sites de production peut être dû à l'obsolescence ou à l'interdiction de certains procédés (méthanol) ou au déplacement et au développement des productions (polystyrène).

- Des critères liés à l'environnement : une décision de fermeture de site peut être prononcée à la demande de collectivités locales, du fait d'une trop grande proximité par rapport aux centres urbains (sites d'Atofina à Marseille et à Pékin).

Aucune entreprise chimique ne s'est délocalisée pour des raisons liées aux coûts de main d'œuvre : les facteurs principaux de la localisation d'un site de production sont la proximité du marché, l'accès aux matières premières et la présence d'infrastructures de transport.

V. La France : un cas particulier

Pour les français, l'image de la mondialisation et celle du secteur de la chimie sont plutôt négatives.

La France se distingue des autres pays sur plusieurs points :

- sur le plan géographique, de nombreuses usines chimiques ont été construites loin des frontières franco-allemandes, notamment dans les Alpes.
- L'emploi par rapport aux investissements est plus élevé que dans les autres pays.
- La réglementation y est plus lourde.
- Les centres intellectuels sont localisés près de la capitale et/ou des centres de décision, et non près des centres de production.

Quelles seraient les évolutions souhaitables ?

- un accueil plus positif à l'implantation de nouvelles usines ;
- une valorisation du secteur et de l'innovation ;
- le développement de la formation des ingénieurs, notamment celle d'ingénieurs étrangers en France, qui a accumulé un retard très important.

André BEIRNAERT : vous n'avez pas évoqué la question des coûts de production, parmi les facteurs de localisation des sites de production de la chimie.

FR : les coûts de production sont importants, mais ils ne justifient pas à eux seuls une opération de délocalisation. Par exemple, les entreprises de la pétrochimie observent l'état du marché avant de faire un choix d'implantation. Elles peuvent décider de s'implanter en Lorraine, qui se trouve à un carrefour de l'Europe, même si les coûts de production stricto sensu y sont plus élevés. En tout état de cause, les analyses de coût doivent donc être interprétées avec prudence. Ainsi, si l'on compare le coût des opérateurs entre plusieurs pays, on constate que le coût horaire d'un salarié américain est plus élevé que la moyenne, ce qui est dû à un nombre plus important d'heures supplémentaires. Mais les équipes américaines comptent un tiers de salariés en moins qu'en Europe.

Pierre-Louis DEBAR : comment le secteur de la chimie intègre-t-il les coûts environnementaux et l'évolution de la réglementation en ce domaine ?

FR : l'environnement représente 10 à 15 % de l'investissement.

Henri de NAVACELLE : les différences de réglementation faussent les règles de la concurrence, la compétitivité et donc l'attractivité d'un pays. C'est notamment le cas en France avec la mise en place des 35 heures.

FR : les réglementations européennes sont relativement homogènes dans le secteur de la chimie. En France, c'est l'environnement administratif qui pose le plus de difficultés. Ainsi, la délivrance des agréments aux entreprises de la chimie dépendent de deux ministères en France, d'un seul ministère en Allemagne.

Pascal ROUMEGUERE : Y a-t-il place pour le marketing territorial et à quels critères de localisation êtes-vous le plus sensible ?

FR : les entreprises chimiques fabriquent leurs produits principalement à partir du pétrole. Leur localisation dépend donc essentiellement de la présence de ports maritimes. Ainsi, une entreprise ne s'implantera pas dans le Sud-Ouest de la France, en l'absence de ports et de matières premières.

Geneviève LECAMP : *quid* du développement durable ? En quoi les entreprises de la chimie préparent-elles le futur ?

FR : pour la chimie, le développement durable est une réalité depuis un certain nombre d'années, comme l'ont illustré le remplacement des CFC et celui des phosphates. Il fait partie intégrante de la recherche et de l'innovation.

Danièle OLIVIER : pour compléter les propos de François Rocquet, il convient de noter qu'un groupe de travail, associant l'Union des industries chimiques et les directions des principaux groupes français de la chimie, a dressé une liste de recommandations et d'engagements en matière de développement durable, parmi lesquels :

- préparer des produits respectueux de l'environnement et utiliser des matières premières renouvelables ;
- concevoir des procédés propres et optimisés en limitant l'utilisation des solvants traditionnels ;
- travailler dans des conditions énergétiques optimisées ;
- développer l'effort de recherche et d'innovation dans le domaine de la catalyse et des procédés.

Les engagements de la profession envers le développement durable sont réels. Pourtant, la chimie recueille 70 % d'opinions favorables en Allemagne, alors qu'elle recueille 70 % d'opinions défavorables en France. Il est vrai que les Allemands ont fait beaucoup d'efforts de communication, notamment pour expliquer en quoi les couches-culottes et les produits cosmétiques n'étaient pas dangereux pour la santé.

